



Paroisse La Sainte Famille de Grenoble

Grenoble le 30 mars 2021

Françoise COLIN
Chantal CONAN
Gérard HURIEZ
Laurent MOTTE
Piotr RAK
Marie-Hélène RANC
*Membres de l'équipe paroissiale
de La Sainte Famille*

à Monseigneur Guy de KERIMEL
Evêque du diocèse de Grenoble-Vienne

Objet : Demande d'explications

Monseigneur,

L'annonce des décisions de ne pas reconstruire l'église St Jacques et de la suppression canonique prochaine de la paroisse a provoqué la sidération de la communauté paroissiale. Il nous a fallu rassembler nos idées et nous ne voulons pas nous contenter de votre visite rapide dans l'église de Saint François.

De nombreuses manifestations de mécontentement se font jour. L'équipe paroissiale a reçu la visite du Père Loïc Lagadec, mais il nous paraît néanmoins important de vous faire parvenir directement nos remarques, nos revendications mêmes, car il nous semble bien que cette décision a été prise sans le moindre égard pour les principaux intéressés. Sans charité. Aucun accompagnement, si ce n'est la visite du Vicaire Général. Aucune perspective construite, aucune proposition concrète, à 5 mois de l'échéance (dont 2 de vacances !).

La concertation des EP de Grenoble de septembre et décembre n'est pas allée à son terme, pas de conclusion diffusée ni de redescende en paroisse comme annoncé.

L'information de la disparition de St Jacques a fait l'objet d'un « pré-supposé » dans un atelier avant même que le débat ne commence lors de la première réunion des EP du 13 septembre. L'idée courait donc déjà depuis un certain temps. Quelle valeur donner à ce semblant de concertation ?

Les paroissiens de La Sainte Famille ont été considérés comme des mineurs sans pasteur à leur tête. Quid de notre curé ? Où donc trouver la communion fraternelle prônée par Jésus ?

Les motifs économiques mis en avant pour la dissolution de La Sainte Famille n'ont été ni exposés ni démontrés. Quelle est la valeur estimée de la vente de St Paul ? Quelle est la valeur estimée de la vente de St Jacques ? Que va-t-on faire de cet argent ? Les chiffres que vous avez annoncés sont de 1,4 millions d'euros pour St Pierre. A quoi sera affecté le reste de l'argent ?

A y bien réfléchi, la construction de la nouvelle église était pratiquement financée. Des dons étaient encore à venir ! Pourquoi aller, avec ce même argent, refaire du neuf avec du vieux ailleurs sans garantie d'un résultat productif sur le plan pastoral. Ne cherche-t-on pas à ravauder des vieux vêtements ?

Vos conseillers ont méconnu et donc n'ont pas pris en compte la dynamique pastorale de La Sainte Famille (catéchèse avec plus de 80 enfants, messe et prière tous les jours, préparation à la confirmation, 5 équipes liturgiques inter-clochers, équipe funérailles regroupée autour du prêtre, PSS active malgré les mesures sanitaires, ...). La préservation de cette dynamique pastorale vaut-elle moins qu'une opération immobilière ?



Paroisse La Sainte Famille de Grenoble

La pastorale de La Sainte Famille a même été dénigrée par des membres de la maison diocésaine. La mise en conformité des salles – projet connexe à celui de la reconstruction – a été avancée par Antoine ARGOD comme un frein à la reconstruction de l'église. Cette mise en conformité aurait pu faire l'objet d'un prêt remboursable par les recettes de l'Association de soutien. En effet cette association, par sa gestion exemplaire du patrimoine, assure à la paroisse un auto-financement durable.

Si cette décision de suppression de La Sainte Famille est maintenue, comment conserver l'intégralité de la pastorale de La Sainte Famille au sein d'une même paroisse ?

Ou bien, n'est-il pas possible de regrouper l'intégralité de la pastorale de La Sainte Famille autour d'une seule nouvelle église un peu plus grande sur le terrain de St Jacques ? Le concept « église et maison paroissiale bien repérables » étant de ce fait mis en œuvre.

Le délai du 1 septembre 2021 pour la fin de La Sainte Famille et le début d'une nouvelle paroisse basée sur St Pierre et la chapelle Beauvert est irréaliste : pastorale quasi-défunte sur St Pierre de l'aveu même de l'EP de St Jean XXIII lors de la réunion de décembre 2020 ; qui plus est, les locaux ne sont pas en état pour accueillir ni un curé ni des activités paroissiales.

Une dynamique pastorale est mise à mort au profit d'un pari sur la naissance d'une paroisse où tout est à construire. Que va-t-il se passer pour les paroissiens de La Sainte Famille ? Pourront-ils ou voudront-ils prendre une place dans des paroisses voisines ? Ceci est corroboré dès à présent par la multiplicité des actions de ces derniers. Pour l'illustrer, il nous vient l'idée d'une fourmilière dévastée où des groupes de fourmis tentent de sauver les œufs, gages de l'avenir.

Nous sollicitons donc, de votre part, des explications pour obtenir un éclairage sur les éléments décrits ci-dessus.

Vous avez annoncé à tous la reconstruction de Saint Jacques, par deux fois. La concertation lancée n'est pas allée à son terme. Nous tendons une torche aux brûleurs d'églises.

Nous vous disons ces choses franchement et sans ménagement. Mais cet écrit est fait sans agressivité ; il exprime l'amertume et la colère de paroissiens actifs.

Dans l'attente d'une vraie réponse, nous vous souhaitons bonne réception de ce courrier et vous présentons, Monseigneur, l'expression de nos salutations respectueuses.